

BONNAC Infos

EDITO



Le programme annuel de remise en état de notre voirie vient d'être réalisé en mutualisant la technicité, les moyens humains et matériels des agents des communes de Bonnac, Rilhac-Rancon et du Palais. Une mutualisation rendue possible par l'intercommunalité (la voirie fait partie des

compétences transférées à Limoges Métropole) qui permet une plus grande cohérence dans la programmation et la réalisation des travaux, une efficacité renforcée et des économies d'échelle.

Notre intercommunalité va justement évoluer et se renforcer puisque Limoges Métropole, actuellement Communauté d'agglomération, va passer en Communauté urbaine au 1^{er} janvier 2019. Enfin dirons-nous !

Cette évolution aurait pu se faire depuis deux ans mais avait été bloquée jusque-là par de petites manœuvres politiciennes... dont le premier effet aura été de faire perdre à Limoges Métropole six millions d'euros de dotations ! Autant d'argent en moins pour la réalisation d'aménagements, l'entretien de la voirie, la préservation des milieux, le développement économique... Heureusement, le bon sens et le souci de l'intérêt général ont fini par prévaloir !

S'il ne se fera pas directement et dès à présent sentir ses effets dans notre vie quotidienne, ce passage de Limoges Métropole en Communauté urbaine est en effet essentiel pour notre avenir.

Alors qu'elle fait actuellement partie des 222 Communautés d'agglomération (avec Brive, Tulle, Guéret, Périgueux...), Limoges Métropole va rejoindre les 32 Communautés urbaines et Métropoles aux côtés de Tours, Orléans, Clermont-Ferrand...

Bien loin d'une quelconque fierté mal placée, ce « changement de division » – avec les moyens financiers supplémentaires qui l'accompagnent – va permettre d'affirmer encore plus fortement la place de l'agglomération de Limoges comme deuxième pôle urbain de la Nouvelle Aquitaine et de développer son attractivité.

Si elle s'inscrit totalement dans cette nouvelle ambition collective de Limoges Métropole, la commune de Bonnac peut d'ores et déjà faire valoir son attractivité, mise en évidence lors des événements organisés pendant le Printemps par les associations bonnacoises dont le rôle est essentiel dans la vie locale.

Mais il est temps de penser aux congés et je vous souhaite d'excellentes vacances ensoleillées, entre loisirs et repos...

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Un air de vacances à l'école pour le barbecue de fin d'année



Des matchs acharnés pour les tournois de jeunes de foot



Echauffement en musique avant la marche nordique



La Fête de la musique, un rendez-vous incontournable

DOSSIER

Le point sur
...

UN PRINTEMPS FESTIF !

Sport, loisirs, culture... Du Prix cycliste de Vedrenne à la Fête de l'école de fin d'année, en passant par le Vide dressing de Couture Plaisirs, le Troc de jardin et les Voisinades à Bled, l'exposition de peinture et d'aquarelle, le marché aux fleurs et l'exposition d'art floral, les tournois de football nationaux de jeunes, le concert de la Chorale de Bonnac, le week-end de marche nordique, la 21ème édition de la X-TREME VTT ou encore la Fête de la Musique, il y en a eu pour tous les goûts et tous les publics en ce Printemps 2018.

Retour en images sur quelques-unes de ces manifestations... qui n'auraient pas pu voir le jour sans tout le travail effectué par les associations et les bénévoles de la commune dont on ne soulignera jamais assez l'importance de leur contribution au lien social et à l'animation de la vie locale ! ●



L'actu de Bonnac

→ FÊTE DU SPORT

La 4^{ème} édition de la «Fête du sport» aura lieu le samedi 1^{er} septembre à partir de 15h, au gymnase et aux alentours. L'occasion de venir découvrir, tester ou s'initier aux différentes activités sportives proposées à Bonnac mais également d'obtenir toutes les informations pour la saison sportive 2018-2019.

À PARTIR DE	ACTIVITÉS INTÉRIEURES (GYMNASSE)	ACTIVITÉS EXTÉRIEURES
15h	Zumba	Marche nordique et Randonnée pédestre Démonstration et Initiation à la marche nordique Petite randonnée avec les volontaires
15h45	Handball	Athlétisme - Initiation aux lancers (javelot, poids, disque)
16h30	Viet vo dao Badminton Tennis de table	Football - Ateliers et petits jeux
17h15	Athlétisme Basket Ball	Canicross - Informations et initiation
18h	Volley-ball	Promenades à dos d'âne

→ SPORT ET ATTRACTIVITÉ

En un mois les évènements sportifs organisés par les associations de la commune ont drainé plus d'un millier de participants qui ont ainsi pu (re)découvrir la qualité des sites et de l'environnement de Bonnac.



Les Tournois jeunes de football de l'AS Bonnac Foot ont ainsi rassemblé, pendant le week-end de l'Ascension, 60 équipes (U9, U11, U13) venues de 12 départements et 5 régions.

Les 2 et 3 juin, le week-end de marche nordique organisé par Bonnac Rando et l'Ufolep, avec ses 6 circuits et sa balade contée en famille, a attiré 500 marcheurs venus du Limousin mais également de Dordogne, Gironde, région parisienne et même du Havre!



Le 17 juin enfin, 350 vététistes de tous âges - auxquels se sont joints une centaine de randonneurs pédestres - se sont retrouvés sur les 4 circuits balisés (de 15 à 55 km) proposés par Bonnac VTT pour sa 21^{ème} X-TREME. Par ailleurs parfaitement organisés grâce à l'implication très forte de dizaines de bénévoles (un grand bravo à eux!), ces évènements sportifs ont ainsi permis de mettre en valeur l'attractivité de Bonnac. Une attractivité qui va être encore renforcée par le développement, autour du vélodrome, de la «station sports nature» sur laquelle travaillent la commune et Limoges Métropole. ●

→ FÊTE DE LA MUSIQUE

Cest par un temps estival que s'est déroulée la Fête de la musique organisée par la commune avec la collaboration de l'association Culture en plein champ. Une Fête de la musique devenue incontournable au vu de l'importance du public présent et du très vif succès remporté !

Une très belle soirée festive dont la convivialité a été renforcée par la présence de la restauration solide et liquide proposée par les commerçants de Bonnac (boucherie La Limousine et Le Poêlon). ●



→ CENTRE DE LOISIRS

Après avoir sondé les parents, la commune va mettre en place, à partir de la rentrée prochaine, un «Accueil de Loisirs Sans Hébergement» (ALSH) des enfants les mercredis après-midi en période scolaire. Pour les plus petits, après le repas, l'encadrement de l'après-midi sera confié au multi-accueil Câlines et Galipettes. Pour l'année 2018-19, les tarifs de cet ALSH ont été fixés à

- 6 € par enfant et par mercredi après-midi (4 € à partir du 2^{ème} enfant) pour les familles dont le Quotient familial est inférieur à 801 €

- 7 € (5 € à partir du 2^{ème} enfant) pour un Quotient familial compris entre 801 € et moins de 1201 €

- 8 € (6 € à partir du 2^{ème} enfant) pour un Quotient familial de 1201 € et plus.

Le prix du repas du mercredi midi est de 2 € par enfant. Pour le paiement de ces tarifs, il est possible d'utiliser les passeports délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Les places étant limitées pour cet ALSH, les familles intéressées sont invitées à se manifester dès que possible auprès de la mairie en sachant que la priorité sera donnée aux enfants inscrits de façon régulière sur une période scolaire. ●

→ VOLLEY-BALL ET REPRISE D'ACTIVITÉS

Création d'une nouvelle section sportive au sein de Bonnac Loisirs, le Volley-ball. Celle-ci proposera dès la rentrée prochaine au gymnase une activité de «volley loisir» le jeudi soir de 20h45 à 22h45.

Reprise des activités en septembre pour les sections Gym de Bonnac Loisirs - à partir du lundi 10 pour le fitness, du mardi 11 pour la zumba et du mercredi 12 pour la gym douce - et Rando, à partir du lundi 10 pour la randonnée pédestre et du samedi 15 pour la marche nordique.

Retrouvez toutes les informations pour ces activités, ainsi que pour celles de toutes les sections et associations sportives présentes sur Bonnac, le samedi 1^{er} septembre à partir de 15h au gymnase, à l'occasion de la Fête du sport. ●

Infos de Bonnac

AGENDA

→ samedi 1^{er} septembre après-midi, Fête du sport (cf. page 3).

→ samedi 1^{er} septembre à partir de 19h, Festibled le Festival de musique (initialement prévu le 7 juillet) organisé à Bled par Culture en Plein Champ.

→ dimanche 9 septembre, le Vide grenier organisé en centre bourg par la section Art Floral de Bonnac Loisirs (qui prend le relais du Tennis de Table). Informations et inscriptions au 06 80 16 34 21.

→ du 16 septembre (début des Journées européennes du patrimoine) au 29 septembre, présentation à la mairie de l'exposition «Beaune au temps des mines» avec notamment des anciennes cartes postales de Bonnac.

→ CRÈCHE HALTE-GARDERIE

L'établissement d'accueil de jeunes enfants Câlines et Galipettes dispose encore de quelques places pour la prochaine rentrée. Il y a également des possibilités d'accueil occasionnel, en fonction des disponibilités de l'établissement, pour les parents qui ont besoin de temps (courses...) ou souhaitent favoriser l'éveil et la socialisation de leurs jeunes enfants.

Contact: Laëtitia Ducourtioux au 05 19 99 25 56 ou calinsetgalipettes@mutualitelimousine.fr. ●

→ RESTAURATION ET GARDERIE SCOLAIRES

Le Conseil municipal a fixé les tarifs de restauration et de garderie pour l'année scolaire 2018-19.

En matière de restauration, le forfait mensuel sera de 32,10 € (38,87 € pour les résidents hors commune) pour l'école maternelle, et de 34,10 € (41,30 € pour les résidents hors commune) pour l'école élémentaire.

Pour la garderie, le forfait matin et soir sera de 3,09 € pour les familles n'ayant qu'un enfant et de 2,93 € pour les familles ayant 2 enfants ou plus. Tarif pour une seule garderie par jour : 2,20 €. ●

→ SÉBASTIEN NANY

Maire adjoint de Bonnac aux affaires générales, aux moyens, aux finances et à la prospective, Sébastien Nany vient d'être nommé Directeur du développement local et de l'environnement au Conseil Départemental de la Haute-Vienne. Cette fonction étant incompatible avec le mandat électif qu'il détenait depuis mars 2014, Sébastien a démissionné du Conseil municipal dont il était un rouage essentiel avec ses compétences, son sérieux, sa disponibilité mais avec également ses grandes qualités humaines. Merci à lui et tous nos vœux de réussite pour la suite! ●



CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - n° unique et gratuit (pompiers, gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Masseur-kinésithérapeute :

Marie Berlanda - 09 86 27 77 79

Ecole : 05 55 36 66 06

Garderie : 05 55 36 86 30

Crèche : 05 19 99 25 56

Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Agence Postale Communale :

05 55 39 93 00

Communauté d'agglomération
Limoges Métropole : 05 55 45 79 00
www.agglo-limoges.fr

→ ENCOMBRANTS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Dorénavant, l'enlèvement des encombrants par Limoges Métropole n'aura plus lieu que deux fois par an: le 3^{ème} mardi du mois de mai et le 3^{ème} mardi du mois de novembre. Pour bénéficier de ce service, il demeure impératif de s'inscrire auprès de la mairie au plus tard le lundi de la semaine précédente. ●

→ ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le maire et l'équipe municipale invitent les nouveaux habitants de Bonnac à un pot amical le samedi 8 septembre à 10h45 en salle de la mairie. L'occasion de leur présenter la commune, répondre à leurs questions et faire plus ample connaissance. ●

→ VOISINAGE

Avec les beaux jours se développent les travaux en extérieur pouvant générer des nuisances sonores. S'il faut bien accepter cette réalité incontournable de la « vie à la campagne », chacun doit cependant veiller à utiliser des engins motorisés dans des créneaux horaires permettant de limiter au maximum la gêne occasionnée au voisinage. C'est toute l'importance du « vivre ensemble »! ●

→ HORAIRES D'ÉTÉ

La mairie sera fermée les mercredis après-midis du 4 juillet au 29 août inclus, les autres horaires demeurant inchangés. Du 9 juillet au 1^{er} septembre, la bibliothèque sera ouverte les mardis et vendredis de 16h à 18h30, les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 9h à 12h. Fermeture du 22 juillet au 6 août. ●